



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bâtiments

Question écrite n° 4020

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement de lui donner des indications sur la mise en valeur des immeubles occupés par ses services administratifs. Il souhaite connaître la liste des immeubles présentant un intérêt historique ou artistique ainsi que les mesures qui sont prises pour permettre au public de les visiter, l'utilisation faite du caractère historique ou artistique (comme par exemple des tournages de film). Il souhaite également connaître les dépenses qui ont été engagées depuis 2002 pour l'entretien et la rénovation de ces bâtiments.

Texte de la réponse

Le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement a été créé par le décret du 18 mai 2007 relatif à la composition du Gouvernement. Après cinq mois d'existence, il n'est pas possible de répondre à l'honorable parlementaire quant à la mise en valeur des bâtiments occupés par ce ministère. Les immeubles, occupés actuellement par les services du ministère, sont mis à sa disposition. Aucune dépense n'a donc été engagée par le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du codéveloppement pour le moment. Le budget du ministère pour 2008 doit permettre de financer les loyers budgétaires afférents à la location d'immeubles. Cette location devrait intervenir dans le courant de l'année 2008.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4020

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et codéveloppement

Ministère attributaire : Immigration, intégration, identité nationale et codéveloppement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5504

Réponse publiée le : 27 novembre 2007, page 7511